



LETTRE D'INFORMATION

DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST

Association sans but lucratif fondée en 1888 et régie par la loi de 1901

n° 46 - Septembre 2009

✓ **Fonds de documentation de la SBCO** : En raison de la dernière tempête - en date - et des travaux pour l'installation d'une salle SÉCURISÉE conçue pour accueillir provisoirement livres, revues, fichier et herbier, photos et diapos au Collège d'Audenge (33) proche du Domaine de Certes où le Conservatoire a prévu d'importants travaux, le déménagement de notre bibliothèque se fera dès que le local sera prêt. Un nouveau déménagement aura ensuite lieu après finition de l'aménagement des bâtiments du Conservatoire.

Une réunion s'est tenue à Saint-Sulpice-de-Royan le 30 juillet pour mettre au point la « Convention de dépôt du fonds documentaire ».

Étaient présents pour le CBNSA : Coralie PRADEL, responsable administrative et financière, Grégory CAZE, responsable du service connaissance, Marie JEAN, documentaliste, Frédéric FY, responsable de l'antenne de Poitiers au Deffend. Et pour la

SBCO : Monique DAUNAS, qui depuis 1970 gère notre bibliothèque, Rémy DAUNAS, Directeur de publication, Yves PEYTOUREAU, Président. Le texte de la Convention a été examiné avec un pointillisme absolu... et jovial. Tous les aspects du dépôt ont été analysés avec le plus grand soin et à la satisfaction des deux parties. Cela n'a rien à voir avec du maquignonnage et nous sommes heureux de faire ce magnifique cadeau à nos amis... tout en en conservant la propriété ! Ouvrages, revues, herbier et fichier Contré, photographies orchidophiles de Jean DELAMAIN, diapositives botaniques d'Ernest VIAUD vont ainsi être choyés en Gironde, pour le bonheur des chercheurs et amoureux de la Botanique. Nous souhaitons un bel avenir à notre "Fonds documentaire", riche d'innombrables trésors. Soyez tous conscients qu'il est - et RESTERA - l'une des composantes principales de notre Société.

Les conditions d'emprunt, de visites et de photocopies sont spécifiées dans la Convention signée sous peu entre les Présidents du CBNSA et de la SBCO. Nous les mettrons alors sur notre site.

Nos amis du CBNSA sont fortement impressionnés par le volume et la qualité de ce fonds. Que les inquiets soient pleinement rassurés : je le redis, un dépôt n'est aucunement une donation ! Surtout, que les curieux soient plus nombreux, Audenge ou Certes n'étant pas plus inaccessibles que Saint-Sulpice-de-Royan... où les pèlerins bibliophiles affamés n'ont jamais hélas été légion.

Dans l'histoire de la SBCO, une belle page est tournée - c'est le cas de le dire -, tout enluminée du long dévouement de Monique.

